



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 14

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 11/02/2016

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 février 2016**

--- o0o ---

L'an deux mille seize, le dix-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUERES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour M. DUPLA), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DARGELOSSE), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mme COURROS (a procuration pour Mme BRUGAT), MM. MARSAN, DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET, DUBUN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mmes GARRIDO (a procuration pour Mme DAUGREILH), THIEBLIN.

Etaient excusés : Mmes BRUGAT (a donné procuration à Mme COURROS), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DEGOS), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUERES), MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), DUPLA (a donné procuration à M. LAMOTHE), TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Etait absente non excusée : Mme ULMANN.

Un scrutin a eu lieu, M. DUCASSE Vincent a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A

Délibération n°12

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAMOTHE

**Objet : Participation au SYDEC travaux de la route de DAX – éclairage public
AMENAGEMENT URBAIN – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVENUE DU GENERAL
LECLERC**

Dans le cadre des travaux d'aménagement urbain de l'entrée de ville, avenue du général Leclerc, il a été décidé d'enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunications et de reprendre l'ensemble de l'éclairage public,

L'étude puis le devis établi par le SYDEC pour l'ensemble des travaux à réaliser comprend :

- Pose des réseaux souterrains et dépose des réseaux aériens réseau basse tension
- Pose des réseaux souterrains et dépose des réseaux aériens réseaux Orange télécommunications
- Réfection de l'éclairage public urbain avec pose et raccordement de 13 lampadaires

L'ensemble de ces travaux est estimé à **215 333 euros TTC** et compte tenu des participations du SYDEC, d'ERDF et de France Telecom la participation de la commune de TARTAS sera de **77 664 euros** à reverser au SYDEC.

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20160217-2016_A12-DE

Envoyé en préfecture, le 19/02/2016 - 11:33

Reçu en préfecture, le 19/02/2016 - 11:40



Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable, et de préciser que les crédits seront inscrits au budget 2016 ; étant précisé qu'une AP/CP a été délibérée en 2015.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget 2016 ; étant précisé qu'une AP/CP a été délibérée en 2015.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES